

Notification de tarifs

Numéro de dossier : 15112 Dates de validité : Du 01/09/2010 au 31/12/2011 sauf en cas de changement de situation familiale et/ou en cas de changement de ressources.	Madame
---	---------------

Enfants :

Tranche quotient 5 pour la restauration scolaire et les activités périscolaires.

Cette notification annule et remplace toute décision antérieure. Nous vous recommandons de vérifier les dates de validité, car au-delà des dates fixées, le **tarif 8** s'applique automatiquement.

Fait à Paris, le jeudi 15 septembre 2011

Le Directeur

Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978 (n° 78-17 article 34), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données portées dans nos fichiers.

Les documents nécessaires à l'établissement de votre quotient familial et de vos tarifs sont :

- **Votre livret de famille,**
- **L'attestation de paiement la plus récente de votre Caisse d'Allocations Familiales,**
- **Les avis d'imposition ou de non imposition basés sur tous les revenus de la famille.**

Caisse des écoles du 14^{ème}, Service Accueil et Facturation - Bureau 256 de la Mairie du 14^{ème} arrdt de Paris
2, place Ferdinand BRUNOT 75675 Paris cedex 14

Tél. 01 45 40 40 01 – messagerie : caisse.des.ecoles.14.paris@cde14.fr

Les bureaux sont ouverts au public chaque lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
En septembre, les bureaux sont également ouverts le jeudi de 17h00 à 19h30